



# CARNET DU SAVOIR

Do you speak English?  
Les avantages du bilinguisme  
au Canada

16 octobre 2008

Le Canada est officiellement bilingue depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969. Si le bilinguisme officiel enrichit la société multiculturelle du Canada, le bilinguisme personnel, quant à lui, offre divers avantages, notamment économiques. Force est de constater, toutefois, que même si bon nombre de Canadiens sont conscients de ces avantages, relativement peu parlent les deux langues officielles.

## Les avantages du bilinguisme personnel

Les avantages cognitifs du bilinguisme ne sont plus à prouver<sup>1</sup>. Il a par exemple été démontré que par rapport à leurs pairs unilingues, les enfants bilingues ont plus de facilité à se concentrer sur l'information pertinente et à ne pas se laisser distraire<sup>2,3</sup>. D'autres recherches ont révélé que chez les adultes, le bilinguisme contribue à réduire les effets du vieillissement sur le cerveau<sup>4</sup>.

Outre des avantages cognitifs, le bilinguisme présente également des avantages économiques. Au Canada, parler les deux langues officielles, à savoir le français et l'anglais, confère en effet d'importants avantages économiques.

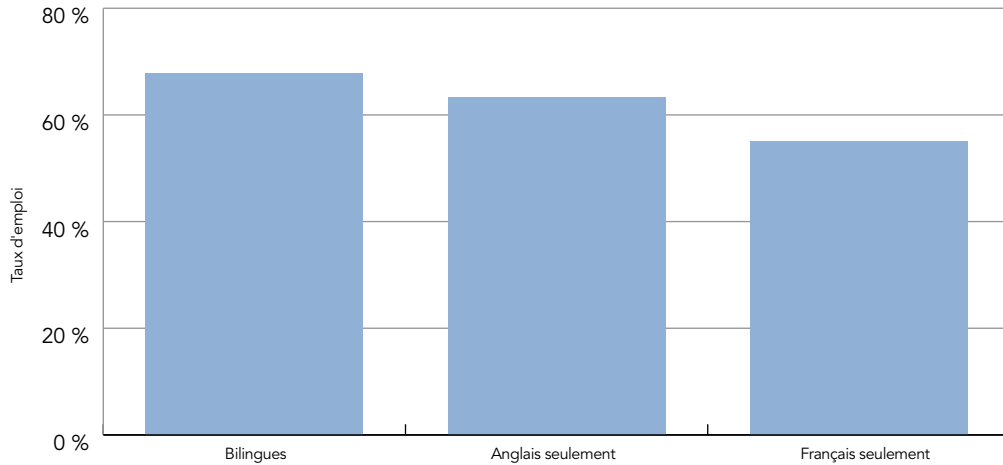
Selon les résultats du recensement de 2006, le taux d'emploi des personnes bilingues anglais-français est supérieur à celui des personnes ne parlant qu'une seule des deux langues officielles (voir la figure 1).

Il ressort également que la connaissance des deux langues officielles est plus avantageuse dans certaines régions du Canada. Toujours selon le recensement de 2006, cet avantage est particulièrement marqué dans les villes comme Montréal (où on observe un taux d'emploi supérieur de 13 points de pourcentage chez les personnes bilingues à celui observé chez les unilingues francophones). Cet avantage est également évident, quoique moindre, dans des villes comme Toronto et Vancouver (voir la figure 2).

L'acquisition d'une compétence en communications dans les deux langues officielles du Canada offre un rendement sur le capital investi qui dépasse largement le rendement attendu. L'investissement profite non seulement à l'individu, mais aussi à la société dans son ensemble et à l'économie politique qui en résulte. Cela produit une démocratie plus dynamique, dont la trame est constituée de liens sociaux plus solides.

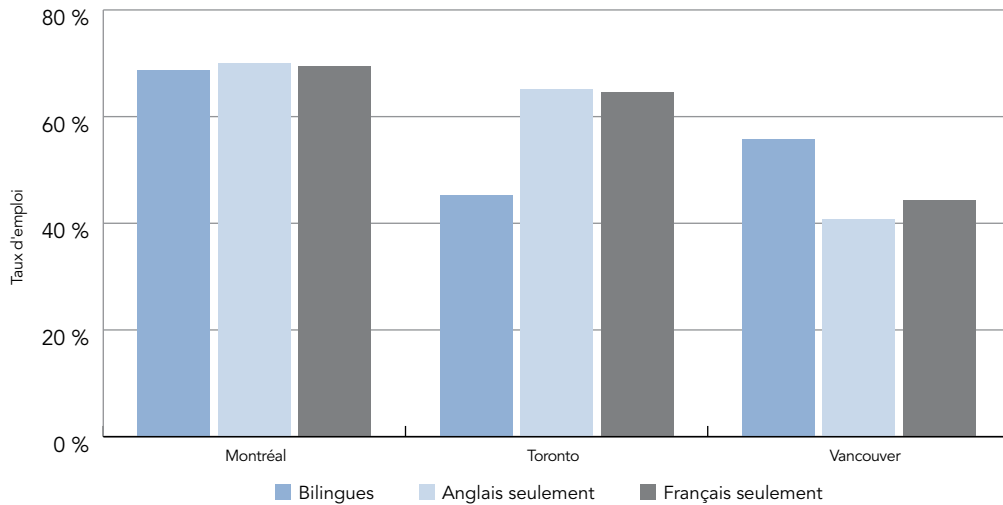
– Harold Chorney, Politiques publiques, Université Concordia

**Figure 1 :**  
Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus



Source : Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %).

**Figure 2 :**  
Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus

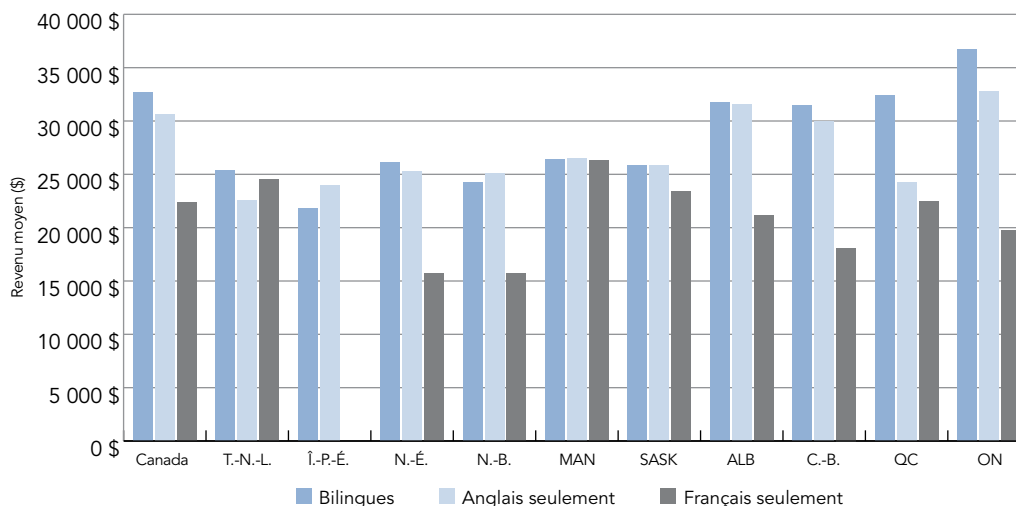


Source : Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %).

L'avantage du bilinguisme semble s'étendre également au revenu personnel. Selon le recensement de 2001, le revenu médian des personnes parlant les deux langues officielles (24 974 \$) était de près de 10 % supérieur à celui des unilingues anglophones (22 987 \$) et de 40 % supérieur à celui des unilingues francophones (17 659 \$). Des écarts semblables ont également été constatés concernant, entre autres, le niveau d'instruction et l'expérience de travail<sup>5,6</sup>.

L'avantage du bilinguisme varie en fonction de divers facteurs comme le lieu de résidence, le sexe et le secteur d'emploi<sup>7</sup>. Il est plus marqué au Québec et en Ontario, inexistant dans d'autres provinces (voir la figure 3)<sup>8</sup>. En 2001, le revenu personnel des Québécois bilingues était de 8 000 à 10 000 \$ supérieur à celui de leurs homologues unilingues. De leur côté, les Ontariens bilingues gagnaient en moyenne quelque 4 000 \$ de plus que les anglophones unilingues.

**Figure 3 :**  
Revenu moyen selon la connaissance des langues officielles, 2001



Source : Recensement de 2001 (adaptation de Jedwab, 2003)

Le bilinguisme semble légèrement plus avantageux pour les femmes que pour les hommes. Les travailleurs du secteur public semblent tirer plus d'avantages du bilinguisme que ceux du secteur privé, tout comme les secteurs des biens comme la fabrication, le transport et les commodités, par rapport à ceux de la finance, des services et du commerce<sup>9</sup>.

## Sensibilisation des Canadiens aux avantages du bilinguisme

Une enquête menée auprès d'élèves, de parents et d'employeurs révèle que bon nombre de Canadiens sont conscients des avantages économiques du bilinguisme.

Une récente enquête réalisée auprès de 4 400 personnes âgées de 12 à 30 ans partout au pays donne à penser que les jeunes croient que de meilleures

perspectives d'emploi constituent le principal avantage d'une connaissance pratique des deux langues officielles<sup>10</sup>. De même, de nombreuses personnes ayant suivi un programme d'immersion en français disent que la connaissance du français les a aidées à trouver un emploi. Selon une enquête menée auprès de finissants d'un programme d'immersion en français en Saskatchewan, 53 % des répondants rapportent que leur connaissance du français les a aidés à trouver un emploi<sup>11</sup>.

Les parents ont également cité l'employabilité comme l'une des principales raisons pour lesquelles ils veulent que leurs enfants apprennent les deux langues officielles. Selon l'Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage menée en 2007, près de 60 % des parents qui inscrivent leurs enfants à un programme d'immersion linguistique le font afin d'offrir de meilleures perspectives d'emploi à leurs enfants<sup>12</sup>.

Du point de vue des employeurs, le bilinguisme constitue un atout. Une récente enquête menée auprès de 133 chefs d'entreprise canadiens montre en effet que plus de la moitié (55 %) des répondants croient que les chercheurs d'emploi parlant couramment les deux langues ont plus de chances de trouver du travail que les unilingues<sup>13</sup>. Pour les candidats qui postulent un emploi dans les secteurs des affaires, de l'administration, du tourisme, des sports et des loisirs, le bilinguisme représente un atout indéniable<sup>14</sup>.

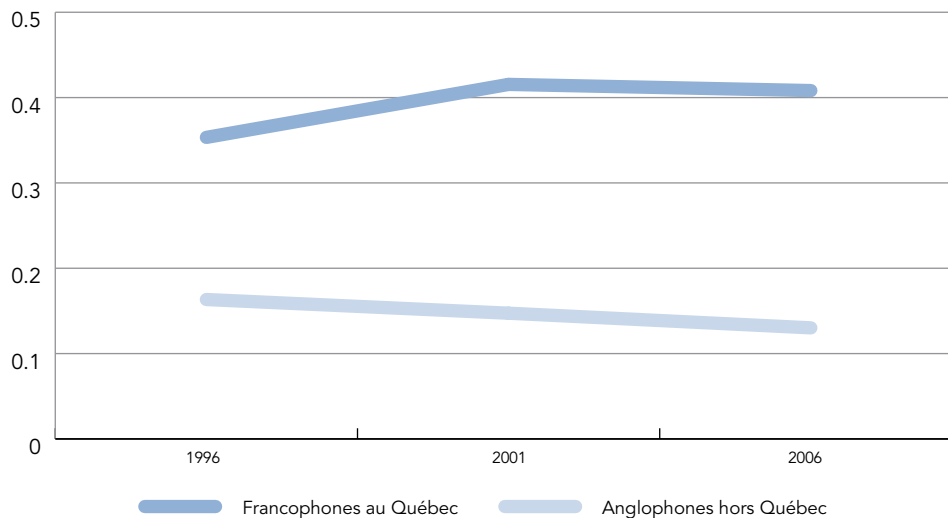
La hausse des offres d'emplois citant le bilinguisme comme un atout a entraîné la création de sites Web ayant pour but d'aider les employeurs canadiens à trouver des candidats bilingues<sup>15,16</sup>. Selon une enquête menée auprès de 63 entreprises canadiennes (représentant plus de 156 000 employés) partout au pays, 84 % des employeurs considèrent la connaissance du français et de l'anglais comme un atout ou disent accorder la préférence aux personnes bilingues<sup>17</sup>.

## **Taux de bilinguisme au Canada (français et anglais)**

Même s'ils connaissent les avantages économiques du bilinguisme, relativement peu de Canadiens parlent les deux langues officielles. Le bilinguisme anglais-français est particulièrement rare chez les Canadiens de langue anglaise. Si 42 % des francophones disent parler anglais, seulement 9 % des anglophones déclarent parler français<sup>18</sup>.

Conscients qu'une augmentation du taux de bilinguisme anglais-français passe principalement par les jeunes Canadiens, les auteurs du Plan d'action pour les langues officielles de 2003 recommandent de doubler d'ici 2013 la proportion de jeunes Canadiens qui peuvent s'exprimer dans les deux langues officielles<sup>19</sup>. Pourtant, même au sein de ce groupe démographique clé, le taux de bilinguisme connaît actuellement une tendance à la baisse. Si les jeunes Canadiens vivant en milieu minoritaire (anglophones au Québec et francophones hors Québec) affichent un taux très élevé de bilinguisme (plus de 80 %), il n'en va pas de même pour leurs pairs issus de la majorité linguistique. Les plus récentes données du recensement indiquent en effet que le taux de bilinguisme demeure stable chez les francophones du Québec et est à la baisse chez les anglophones hors Québec (voir la figure 4).

**Figure 4 :**  
Bilinguisme chez les jeunes de la majorité linguistique



Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006

### Obstacles au bilinguisme

Même si la plupart des enfants suivent des cours de français ou d'anglais langue seconde à l'école, cela ne signifie pas pour autant qu'ils atteignent un degré de bilinguisme fonctionnel. Par exemple, la Commission sur le français langue seconde du Nouveau-Brunswick a récemment fait savoir que moins de 1 % des élèves inscrits à un programme en français de base en 1994 ont atteint l'objectif provincial minimal en 2007. En outre, moins de 10 % des élèves inscrits à un programme d'immersion en français en 1995 ont atteint l'objectif provincial en 2007<sup>20</sup>.

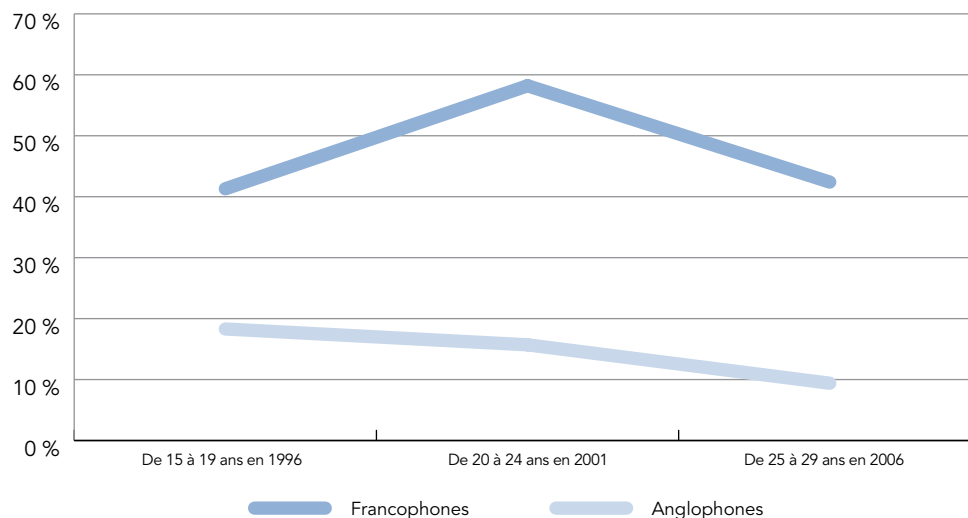
Qui plus est, les élèves qui parviennent à devenir bilingues perdent souvent rapidement cette compétence linguistique. Nombreux sont les jeunes ayant appris le français comme langue seconde dont l'aptitude à manier cette langue, surtout à l'écrit, se détériore rapidement faute de la pratiquer sur une base régulière<sup>21</sup>. D'autres voient des obstacles à la poursuite de l'étude du français à l'universitaire. Les conflits d'horaire, l'impression que leurs connaissances du français ne sont pas assez solides ou le manque de cours en français appropriés à l'université sont quelques-unes des raisons les plus souvent invoquées par les élèves en immersion en français pour ne pas prendre de cours en français à l'université<sup>22</sup>.

Les programmes d'immersion en français et les programmes de base en français sont les deux principales méthodes d'enseignement du français langue seconde dans les écoles canadiennes. En immersion, le français n'est pas l'objet d'un cours, mais le principal moyen d'enseignement de la plupart des matières (p. ex., mathématiques, sciences, études sociales). En revanche, les programmes de base en français ont pour but l'acquisition de compétences en français. Les élèves inscrits à un programme d'immersion en français sont plus exposés au français que ceux qui suivent un programme de base en français.

Par conséquent, bon nombre de jeunes ayant participé à un programme d'immersion voient leurs connaissances du français s'éroder avec le temps. En 1996, le pourcentage des 15 à 19 ans dont la langue maternelle est l'anglais et qui ont indiqué avoir une connaissance des deux langues officielles était de 18,3 %. En 2001, soit cinq ans plus tard, le pourcentage des 20 à 24 ans dont la langue maternelle est l'anglais et qui possédaient une connaissance des deux langues avait chuté à 15,7 %. Selon le plus récent recensement (2006), le pourcentage a encore baissé chez le 25 à 29 ans, passant à 9,4 % (voir la figure 5). Ces chiffres montrent que la connaissance de la langue seconde, en l'occurrence le français, tend à se perdre avec le temps, souvent parce qu'on ne l'utilise pas.

La proportion de francophones qui déclarent connaître l'anglais est presque deux fois plus élevée que celle des anglophones qui disent connaître le français (voir la figure 5). Il semble qu'il soit moins difficile pour les francophones de préserver les compétences acquises en anglais. Contrairement aux jeunes anglophones, la proportion de francophones ayant déclaré connaître l'anglais est passée de 41,3 % en 1996 (alors qu'ils avaient de 15 à 19 ans) à 58,2 % en 2001 (alors qu'ils avaient de 20 à 24 ans), pour finalement revenir légèrement au-dessus de la valeur de 1996 (42,4 %) cinq ans plus tard (voir la figure 5)<sup>23</sup>.

**Figure 5 :**  
Pourcentage de jeunes anglophones et francophones ayant déclaré connaître les deux langues officielles en 1996, 2001 et 2006



Source: Statistics Canada, 1996, 2001, and 2006 censuses

S'ils veulent continuer à profiter des avantages liés à l'apprentissage d'une langue seconde, les jeunes, et plus particulièrement les apprenants anglophones du français langue seconde, doivent trouver des moyens de préserver leurs compétences linguistiques et de les perfectionner.

## **Leçons en apprentissage : Comment préserver l'avantage que confère le bilinguisme**

Poursuivre des études postsecondaires en français représente une excellente façon pour les apprenants du français langue seconde de conserver les compétences linguistiques acquises à l'école primaire et secondaire. L'Université d'Ottawa offre par exemple des cours d'immersion en français dans plus de 50 programmes d'études. De nombreuses autres universités canadiennes proposent également des cours dont la langue d'enseignement est le français. Ces programmes comprennent souvent des services de soutien à l'intention des anglophones qui étudient en français<sup>24</sup>.

Les jeunes de 16 ans et plus qui fréquentent l'école, le collège ou l'université peuvent profiter d'occasions intéressantes grâce au programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles. Ce programme financé par le gouvernement fédéral offre aux jeunes Canadiens la possibilité d'acquérir de l'expérience dans leurs domaines d'étude tout en perfectionnant leurs compétences linguistiques. Le programme Jeunesse au travail pour une carrière en français et en anglais, quant à lui, permet à des diplômés bilingues de participer à un stage de 6 à 12 mois dans des domaines encourageant la dualité linguistique canadienne.

Les élèves du secondaire peuvent aussi s'inscrire à des programmes d'échanges dans des communautés de langue française, comme celui organisé par la Société éducative de visite et d'échanges au Canada (SEVEC). Certains programmes d'échanges se déroulent pendant l'année scolaire et d'autres, pendant les mois d'été. Il existe également d'autres programmes d'échanges, par exemple Échanges Jeunesse 4-H Canada et Échanges jeunesse Canada YMCA. Le programme d'échanges Québec-Colombie-Britannique (six mois) offre aux élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année (secondaires IV et V) la possibilité d'étudier pendant trois mois dans l'autre province et d'obtenir des crédits en vue de l'obtention de leur diplôme. Le programme de bourses d'été de langues Explore offre aux jeunes Canadiens qui ont terminé leurs études secondaires cinq semaines d'immersion en anglais ou en français.

L'intégration de la langue seconde aux activités quotidiennes représente une excellente façon pour les apprenants de langue seconde de préserver leurs compétences linguistiques. Pour ce faire, ils peuvent créer des liens avec des personnes parlant la langue en question, devenir membres d'associations au sein de la communauté linguistique ou voyager dans des communautés où la langue est parlée. Écouter la radio, regarder la télévision et lire dans la langue seconde constituent également des façons simples d'intégrer cette langue au quotidien. Ces mesures permettront aux apprenants en langue seconde de conserver les compétences linguistiques qu'ils ont acquises et de tirer ainsi pleinement profit des avantages économiques du bilinguisme.

Le Plan d'action pour les langues officielles a pris fin en mars 2008 et a été remplacé par la « Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne ». Les consultations qui ont contribué au développement de la Feuille de route ont mené à un certain nombre de recommandations visant à promouvoir la dualité linguistique au Canada. Ces recommandations ciblent quatre secteurs : éducation, immigration, santé, et arts et culture.

Le système scolaire, de la maternelle à l'enseignement postsecondaire, demeure un outil clé pour favoriser le bilinguisme partout au pays. Pour maintenir la dualité linguistique du Canada, il faudra mettre l'accent sur la formation en langue minoritaire et l'apprentissage d'une langue seconde, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais. Les collectivités de langue minoritaire peuvent faire beaucoup pour accueillir et intégrer les immigrants, mais, pour leur offrir des services, elles auront besoin d'un soutien additionnel. Pour assurer la vitalité des collectivités de langue minoritaire, il faudra fournir à ces dernières de meilleurs services de soins de santé. Enfin, vu la richesse que représente la dualité linguistique du Canada, il faudra continuer d'appuyer les arts et la culture au sein des collectivités anglophones et francophones.

## Références

- <sup>1</sup> Genesee, F. « Early childhood bilingualism: Perils and possibilities », *Journal of Applied Research on Language*, no 2 (numéro spécial).
- <sup>2</sup> Carlson, S. M., et A. N. Meltzoff. « Bilingual experience and executive functioning in young children », *Developmental Science*, vol. 11, no 2, 2008, p. 282-298.
- <sup>3</sup> Bialystok, M., et M. Martin. « Attention and inhibition in bilingual children: evidence from the dimensional change card sort task », *Developmental Science*, vol. 7, no 3, 2004, p. 325-339.
- <sup>4</sup> Bialystok, E., F. I. M. Craik, R. Klein et M. Viswanathan. « Bilingualism, aging, and cognitive control: Evidence from the Simon task », *Psychology and Aging*, vol. 19, no 2, 2004, p. 290-303.
- <sup>5</sup> Christofides, L.N., et R. Swidinsky. « Bilinguisme et revenu : une étude fondée sur les données des recensements de 1971 et 1991 », dans A. Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques* (p. 121-184), Ottawa (Ontario), 1998, Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.
- <sup>6</sup> Christofides, L.N., et R. Swidinsky. « Language in the public service », *Industrial Relations*, vol. 45, no 3, 2006, p. 326-347.
- <sup>7</sup> Christofides, L.N., et R. Swidinsky. « Bilinguisme et revenu : une étude fondée sur les données des recensements de 1971 et 1991 », dans A. Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques* (p. 121-184), Ottawa (Ontario), 1998, Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.
- <sup>8</sup> Jedwab, J. *It pays to be bilingual in Canada: Though not everywhere*, Association des études canadiennes, 2003.
- <sup>9</sup> Christofides, L.N., et R. Swidinsky. « Bilinguisme et revenu : une étude fondée sur les données des recensements de 1971 et 1991 », dans A. Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques* (p. 121-184), Ottawa (Ontario), 1998, Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.

- <sup>10</sup> Ipsos Reid Corporation. *Custom questions: Reconnecting with youth 2007*, rapport final présenté au ministère du Patrimoine canadien.
- <sup>11</sup> Husum, R., et R. Bryce. « A survey of graduates from a Saskatchewan French immersion high school », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 48, no 1, 1991, p. 135-143.
- <sup>12</sup> Conseil canadien sur l'apprentissage. *Enquête de 2007 sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage (EACA) : Résultats sur l'apprentissage aux niveaux primaire et secondaire*, Ottawa, 2007.
- <sup>13</sup> Compas Inc. « Bilingualism: Chamber weekly CEO/Business leader », *Financial Post*, 1er décembre 2003.
- <sup>14</sup> Conseil des parents francophiles. *Bilingualism in the Canadian Labour Market*, 2002.
- <sup>15</sup> Bilingual Link.
- <sup>16</sup> Anne Whitten Bilingual Recruitment
- <sup>17</sup> Chorney, H. « Valeur du bilinguisme pour les employeurs et rôle des manipulateurs de symboles dans de grandes entreprises exportatrices », dans A. Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques* (p. 185-223), Ottawa (Ontario), 1998, Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.
- <sup>18</sup> Statistique Canada. Recensement de la population de 2006, numéro de catalogue 97-555-XCB2006015. Consulté le 11 juin 2008.
- <sup>19</sup> Bureau du Conseil privé. *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne*, 2003, Le plan d'action pour les langues officielles. Consulté le 11 juin 2008.
- <sup>20</sup> Croll, J., et P. Lee. *A Comprehensive Review of French Second Language Programs and Services within the Anglophone Sector of the New Brunswick Department of Education*, 2008, Rapport de la Commission sur le français langue seconde. Consulté le 11 juin 2008.
- <sup>21</sup> Conseil des parents francophiles. *L'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada* (rapport annuel), Ottawa, 2004.
- <sup>22</sup> Conseil des parents francophiles. *L'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada* (rapport annuel), Ottawa, 2004.
- <sup>23</sup> Statistique Canada (numéro de catalogue 97-555, 2007) souligne qu'il faut faire preuve de prudence lorsque l'on interprète les données sur la connaissance des langues officielles extraites du recensement de 2006 et que les résultats sont probablement sous-estimés pour la catégorie « Français et anglais », en particulier chez les francophones, et surestimés pour la catégorie « Français seulement » (p. 29). Cette mise en garde a été émise parce qu'un courriel émis juste avant la collecte des données du recensement incitait les francophones bilingues à ne pas mentionner qu'ils connaissaient les deux langues officielles, soi-disant pour éviter que le gouvernement fédéral ne diminue les services aux francophones.
- <sup>24</sup> Conseil des parents francophiles. *Inventory of Post-Secondary French-Second-Language Education Programs and Academic Supports for Anglophone Students*, Ottawa.